



## 125994 - L'acte cultuel implique amour et vénération et n'entraîne ni souffrance ni peine

---

### question

Quelle est la sagesse qui sous-tend l'absence d'une période de repos pour l'homme à l'instar de celle reconnue aux femmes autorisées à sursoir à la prière et au jeûne pendant leurs règles et couches ?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

La pratique cultuelle n'entraîne pas la souffrance et la difficulté au point que le musulman ait besoin de se reposer. Au contraire, elle implique l'amour et la vénération d'Allah Très-haut. On s'y adonne parce que motivé par le désir de se rapprocher à Allah. On s'y acharne parce que poussé par la 'nostalgie' qu'on a du Transcendant. Le musulman s'y subjugue à son Seigneur et Maître et l'entretient secrètement tout orienté vers Lui, plein d'espoir de jouir de Sa miséricorde et sollicitant Sa généreuse grâce qui attire à Sa proximité. Celui qui éprouve en tel état ne se démet pas et ne demande pas à être démis (de ses charges cultuelles). Mieux, il demande davantage d'occasions pour se livrer aux actes cultuels. Car son état devient comme celui du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) qui disait : **Ô Bilal, permets-nous de jouir d'un moment de répit grâce à la prière !**

Ibn al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit : « Nul doute que la perfection de l'état de servitude dépend de la perfection de l'amour. La perfection de celui-ci procède de celle de l'Aimé Lui-même. Allah le Transcendant Se réserve la perfection absolue qui ne souffre d'aucune insuffisance. Les cœurs et les esprits sains portent le plus grand amour à Celui qui possède cet état (de perfection). L'amour inégalable qu'ils lui vouent entraîne la servitude, l'obéissance, la recherche de ce qu'Il agrée et le déploiement du plus grand effort dans la pratique



du culte qui Lui est voué, culte marqué par un retour permanent vers Lui.

Ce motif (l'amour) est le moteur le plus puissant qui pousse vers l'adoption du statut de servitude. Il produirait son effet et ferait redoubler d'efforts et livrerait le cœur pur à son Adoré, le Vrai, même en l'absence de l'ordre, de l'interdiction, de la récompense et du châtement (divins). Voilà qui fit dire à l'un des ancêtres pieux : **Son amour épure mon cœur mieux que Sa parole.** C'est aussi dans ce sens qu'Omar disait de Souhayb : **S'il ne craignait pas Allah, il ne Lui désobéirait pas.**

Le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) restait debout en prière au point que ses pieds s'enflaient. Quand on lui dit : **Tu te conduis ainsi alors qu'on t'a pardonné tes péchés anciens récents ?** - Pourquoi ne serais-je pas un serviteur reconnaissant ? » Répondit-il.

Allah le Transcendant est adoré, loué et aimé parce qu'Il le mérite. Bien plus, ce que le Transcendant mérite de la part de Ses fidèles serviteurs dépasse aussi bien leur capacité, leur volonté et leur imagination. Aucune de Ses créatures ne peut L'adorer comme Il le mérite, ni ne peut Le louer et aimer comme Il se doit. C'est la raison pour laquelle la meilleure de Ses créatures, la plus parfaite d'entre elles, celle qui Le connaît et L'aime mieux disait : **Je ne saurais Te louer parfaitement.** En plus, il (le Prophète) nous a informés que sa seule œuvre à lui ne suffirait pas pour assurer son salut dans l'au-delà en disant :

**-Aucun d'entre vous ne sera sauvé par sa seule œuvre.**

**- Y compris toi, ô messager d'Allah ?**

**- Y compris moi-même, à moins qu'Allah ne me comble de Ses miséricorde et grâce.** Puisse Allah le bénir et le saluer pour un nombre de fois égal à ce qu'Il a créé dans le ciel et à ce qu'Il a créé sur la terre et à ce qu'il a créé entre les deux et à ce qu'Il va créer.

Un hadith célèbre et hautement attribué révèle qu'il y a des anges prosternés qui n'ont pas levé leurs têtes depuis leur création et d'autres inclinés qui ne se redresseront jusqu'au jour de la Résurrection et qui diront à cette échéance : **Gloire à Toi ! Nous ne T'avons pas adoré comme Tu**



**le mérites.** Extrait de Miftah as-saada (2/88-90). Voir la réponse donnée à la question n° [49016](#).

Allah le sait mieux.